

## ANNEXE INSTRUCTIONS DE COURSE TYPES HABITABLE 2021-2024

### TROPHEE AUBIN - MUSCADETS PORT BRETON SPORT NAUTIQUE DE L'OUEST 04/05/06 JUIN 2022 GRADE 5B

#### 1. REGLES.

- 1.2 L'annexe T de conciliation s'applique.

#### 3. COMMUNICATIONS AVEC LES CONCURRENTS

- 3.1 Les avis aux concurrents seront affichés sur le tableau officiel d'information dont l'emplacement est situé dans le club House ; ils seront également mis en ligne à l'adresse suivante :  
<https://www.snonantes.fr/event-details/trophee-aubin-muscadets-grade-5a>
- 3.2 Le PC course est situé à au bureau dans le club house.
- 3.3 Sur l'eau, le comité de course a l'intention de veiller et de communiquer avec les concurrents sur le canal **VHF6**.

#### 5. SIGNAUX FAITS A TERRE

- 5.1 Les signaux faits à terre sont envoyés au mât de pavillons situé au mat devant le club house.
- 5.2 Quand le pavillon Aperçu est envoyé, le signal d'avertissement ne pourra pas être fait moins de 15 **minutes** après l'affaler de l'Aperçu (ceci modifie Signaux de course).

#### 6. PROGRAMME DES COURSES

- 6.1 Dates des courses

| Date         | Classe   | Heure de la 1ere course du jour |
|--------------|----------|---------------------------------|
| 04 juin 2022 | Muscadet | 14hr30                          |
| 05 juin 2022 | Muscadet | 10hr30                          |
| 06 juin 2022 | Muscadet | 9hr30                           |

- 6.2 L'heure prévue pour le signal d'avertissement de la première course chaque jour est indiquée dans le tableau du §6.1

#### 7. PAVILLONS DE CLASSE

Le pavillon de classe est le pavillon **MUSCADET**.

#### 9. LES PARCOURS

- 9.2 Au plus tard au signal d'avertissement, le comité de course indiquera le parcours à effectuer sur le tableau au bateau du Comité de Course : PARCOURS : **A, A-bis, B, C, C-bis et de 1 à 13**.

#### 10. MARQUES

- 10.1 Les marques sont :

| Départ                 | Parcours    | Arrivée                                         |
|------------------------|-------------|-------------------------------------------------|
| Bouée jaune ou blanche | Bouée jaune | Bouée jaune ou bouée rouge à hampe flamme bleue |

#### 12. LE DEPART

- 12.1 La ligne de départ sera entre le mât arborant un pavillon orange sur le bateau du comité de course à l'extrémité tribord et le côté parcours de la marque de départ à l'extrémité bâbord.
- 12.3 Si une partie quelconque de la coque d'un bateau est du côté parcours de la ligne de départ à son signal de départ et qu'il est identifié, le comité de course pourra donner son numéro de voile sur le canal VHF 6. L'absence d'émission ou de réception VHF ne peut donner lieu à demande de réparation (ceci modifie la RCV 62.1(a)).
- 12.4 Un bateau qui ne prend pas le départ au plus tard **4 minutes** après son signal de départ sera classé DNS sans instruction (ceci modifie les RCV A5.1 et A5.2).

#### 14. L'ARRIVEE

- 14.1 La ligne d'arrivée sera entre un mât arborant un pavillon bleu et le côté parcours de la marque d'arrivée.

#### 15. SYSTEME DE PENALITE

- 15.1 Pour LA CLASSE MUSCADET, la RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par une pénalité d'un tour.

**16. TEMPS CIBLE ET TEMPS LIMITES**

16.1 Les temps sont les suivants :

| Classe   | Parcours                   | Temps cible | Temps limite pour finir pour le 1 <sup>er</sup> | Temps limite pour finir après le 1 <sup>er</sup> |
|----------|----------------------------|-------------|-------------------------------------------------|--------------------------------------------------|
| MUSCADET | Construit et raid monotype | 1H30        | 2 H                                             | 30 MN                                            |

16.2 Les bateaux ne finissant pas **30 minutes** après le premier bateau ayant effectué le parcours et fini seront classés DNF (ceci modifie les RCV 35, A4 et A5).

**17. DEMANDES D'INSTRUCTION**

17.1 Pour chaque classe, le temps limite de réclamation est de **30 minutes** après que le dernier bateau a fini la dernière course du jour ou après que le comité de course a signalé qu'il n'y aurait plus de course ce jour, selon ce qui est le plus tard. L'heure sera affichée sur le tableau officiel d'information.

17.3 **L'annexe T (conciliation) sera en vigueur sur cette épreuve. La conciliation sera assurée par le Président du Comité de Course (PCC). En cas d'échec de la conciliation, des avis seront transmis par mail au plus tard le mercredi midi suivant l'épreuve pour informer les concurrents des instructions dans lesquelles ils sont parties ou appelés comme témoins. Les instructions auront lieu selon des modalités qui seront transmises aux personnes concernées**

**18. CLASSEMENT**

18.1 1 course devra être validée pour valider la compétition.

18.2 Courses retirées

- (a) Quand moins de **4 courses** ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de ses courses.
- (b) Quand **4 courses** ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de ses courses moins la plus mauvaise.

**19. REGLES DE SECURITE**

19.2 [DP] [NP] Un bateau qui abandonne une course doit le signaler au comité de course aussitôt que possible.

19.3 Le canal VHF utilisé en course est le **canal 6**.

**22. BATEAUX OFFICIELS**

Les bateaux officiels sont identifiés PAVILLON JAUNE REGATE EN NOIR.

**24. EVACUATION DES DETRITUS**

Les détritrus peuvent être placés à bord des bateaux officiels ou accompagnateurs.

**28. PRIX**

Des prix seront décernés à la discrétion de l'autorisation organisatrice

**29. ARBITRES DESIGNES**

PRESIDENTE DU COMITE : **NICOLE PINCEMY**

ASSESEURS DE COMITE : **FREDERIC ET NICOLAS**

**ANNEXE PARCOURS**

L'ensemble des parcours sont disponibles sur le site du club avec le lien suivant ou en scannant le QR avec votre téléphone portable code suivant : <https://www.snonantes.fr/regates-habitable-parcours-inscrip>

